

Notre site vous informe :  
<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :  
s3mon@snes.edu

## Janvier, Février, Mars... mobilisation dans l'Éducation

**Agir dès maintenant  
contre les suppressions  
de postes**

**GRÈVE NATIONALE  
DÉBUT FÉVRIER**

**MANIFESTATION  
NATIONALE  
EN MARS**

### Page 2 :

- Education prioritaire
- Vous pouvez compter sur le Snes
- Elisabeth nous a quittés

### Page 3 :

- Le Snes, avec la profession, accuse !
- ... le Snes, avec la profession, propose !

### Pages 4 et 5

- Mobilisons-nous pour l'École, nos métiers et l'avenir des jeunes
- Collèges
- Lycées
- STI2D, STL, ST2A
- Education Prioritaire
- Fonctionnaires stagiaires
- Mettre fin à la précarité

### Pages 6 et 7

- En direct des S2
- Histoire des arts

### Page 8

- Avancement d'échelon
- Notation administrative
- Accès au corps des agrégés
- Accès au corps des certifiés
- Non- titulaires
- Agenda

C'est une saignée sans précédent que subit le Service Public d'Éducation avec 16000 nouvelles suppressions de postes à la rentrée 2011, et qui touche de plein fouet tous les secteurs, de la maternelle à la terminale, les vies scolaires, les Cio, les emplois administratifs, sociaux et de santé.

**Dans le 2nd degré « l'addition » est lourde** : 4800 suppressions... et 62000 élèves en plus ! **Notre académie**, pourtant classée par le ministère comme « relativement moins dotée », **n'est pas épargnée** : l'équivalent de 95 postes supprimés dans le 1er degré, 117 dans le 2nd degré... pour 2272 élèves en plus ! Pour conserver les taux d'encadrement actuels, pourtant déjà très dégradés par les coupes budgétaires précédentes, il manquera 223 postes : 142 en collège, 81 en lycée !

Une situation d'autant plus inquiétante que les informations provenant des établissements montrent **des suppressions en nombre bien supérieur** : sur 13 lycées (¼ des lycées de l'académie) le nombre d'heures supprimées équivaut à 70 postes, soit plus d'une fois et demi le nombre de suppressions annoncé par le rectorat pour l'ensemble des lycées de l'académie !

Cette nouvelle vague de suppressions de postes, qui vient s'ajouter à celles des années précédentes – près de 70000 de 2007 à 2011, les coupes sombres répétées dans le budget de l'Éducation – qui épargnent miraculeusement l'enseignement privé, la multiplication de « réformes » dont le but est « d'économiser » des milliers de postes (lycées, LP, gouvernance des établissements, éducation prioritaire... et le nouveau dispositif de « formation » des stagiaires) résultent d'un choix **politique : démanteler le Service Public d'Éducation et mettre en place une École à plusieurs vitesses.**

**Le Snes et la Fsu appellent la profession à se mobiliser sans attendre pour mettre en échec cette politique et ses conséquences dévastatrices, et imposer une autre politique éducative :**

- **en engageant dès maintenant l'action dans chaque établissement** contre les suppressions de postes, de classes, d'options..., contre les dégradations des conditions d'enseignement qui en résultent, et **en y associant le plus massivement possible les parents d'élèves.**

- en intensifiant partout **la campagne en direction de l'opinion, des parents, des media, des élus...** pour dénoncer cette politique éducative et exiger une autre politique, porteuse d'avenir, ambitieuse pour l'Éducation Nationale et pour la jeunesse.

- en faisant entendre, par sa mobilisation, cette exigence **au plus haut niveau du débat politique.**

- **en préparant dès aujourd'hui une grève nationale de toute la profession début février,**

- **et une grande Manifestation Nationale à Paris pour l'École au mois de mars.**

Les rassemblements du samedi 22 janvier, à l'appel du collectif « une école, notre avenir » sont une première étape de cette mobilisation. Le Snes et la Fsu appellent à la poursuivre et à l'amplifier dans le cadre le plus large et le plus unitaire possible.

Bernard DUFFOURG, le 17 janvier 2011

PRIX : 0,30 €

MONTPELLIER SNES

Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue  
34090 MONTPELLIER - 04 67 54 10 70

Port payé - Dispensé de timbrage  
Presse - Montpellier CT

## POLITIQUE ÉDUCATIVE

### VOUS POUVEZ COMPTER SUR LE SNES

Face aux attaques incessantes contre les droits sociaux, la protection sociale et les retraites, contre la Fonction Publique et les Services Publics, et notamment le Service Public d'Éducation et ses personnels, le mouvement syndical est amené aujourd'hui à jouer un rôle de tout premier plan, qui peut aller au-delà de son rôle traditionnel face à des choix politiques gouvernementaux qui creusent sans cesse les inégalités et dessinent un projet de société qui remet en cause nombre de valeurs républicaines et démocratiques.

Démantèlement progressif de notre système éducatif qui voit sa qualité et ses missions remises en cause, et notamment la première

d'entre elles qui est de préparer l'avenir de la jeunesse de notre pays, remise en cause de notre métier, de nos carrières et de nos statuts... **notre profession a aujourd'hui plus que jamais besoin d'un syndicat décidé à ne pas abandonner**, à lutter pour une autre politique éducative et pour la justice sociale. **Elle a plus que jamais besoin de renforcer le SNES :**

- en participant activement aux mobilisations de ce 2ème trimestre pour **faire entendre au plus haut niveau et par tous**, à un an des élections présidentielles, notre exigence d'un enseignement de qualité pour tous les jeunes et notre détermination à faire respecter et revaloriser notre métier.

- en rejoignant les dizaines de milliers de collègues, **plus du quart de la profession**, qui font la force et la vitalité du Snés.

- en préparant dès maintenant son succès **aux prochaines élections professionnelles** dont le gouvernement a choisi de faire un test politique en multipliant les votes - à l'élection « traditionnelle » des Capa (académiques) et Capn (nationales) vient s'ajouter l'élection des Comités Techniques Ministériel et Académique - et en bouleversant les modalités de vote avec la mise en place d'un vote électronique dont les garanties de démocratie paraissent bien légères.

B. DUFFOURG

## ÉDUCATION PRIORITAIRE

### INFORMER ET DÉBATTRE, POUR CONSTRUIRE L'ACTION

En décembre, le stage « éducation prioritaire » a rassemblé une trentaine de participants, représentants d'une dizaine d'établissements, tous animés par le même besoin d'échanger sur leurs situations et de croire qu'une parade est encore possible à la réforme en marche dans l'éducation prioritaire. Plus qu'une réforme, il s'agit véritablement d'une idéologie à l'œuvre sur le terrain : faire émerger des quartiers difficiles une élite minoritaire et maintenir le gros des élèves à un socle minimum de connaissances, considéré comme suffisant pour alimenter les lycées professionnels. Pour le reste, un seul mot d'ordre : sécuriser et pacifier les zones problématiques.

Ce sont d'ailleurs là deux des grandes lignes de la circulaire CLAIR : une « innovation » pédagogique centrée sur le socle commun et la sécurisation des établissements (policier référent, Equipes Mobiles de Sécurité). Avec bien sûr, toujours en arrière plan, le souci affiché de faire des économies sur le dos du Service Public d'Éducation. La mise à plat annoncée de la carte d'éducation prioritaire n'a pas d'autre objectif : concentrer les moyens sur un petit nombre d'établissements, « élaguer » les dispositifs existants en créant un label unique et restrictif, CLAIR, y inventer une nouvelle gestion des ressources humaines (recrutement par le chef d'établissement de l'ensemble des nou-

veaux personnels).

Alors comment enrayer la machine ? Comment mobiliser la profession autour d'une question qui ne concerne directement qu'une poignée d'établissements à l'échelle du pays mais qui dévoile un vrai choix de société ? Comment se dépatouiller en interne quand les projets pédagogiques sont mis dans la balance en échange de vagues promesses de moyens supplémentaires forcément pris ailleurs et entérinant la mise en concurrence des établissements ? Les actions prévues en ce début 2011 seront l'occasion d'informer et d'en débattre encore.

M. LEGAL

## ELISABETH NOUS A QUITTÉS



Elisabeth Cassou-Barbier nous a quittés au soir du 7 décembre après un difficile et courageux combat contre la maladie.

Responsable du Snés au lycée Joffre, cosecrétaire du Snés-Hérault, élue à la CA académique depuis 1985, membre depuis plusieurs années du secrétariat académique du Snés, responsable académique du secteur

lycée, elle était aussi une participante active du secteur contenu et du groupe philosophie au Snés national. Par ailleurs elle assumait des responsabilités nationales dans l'association des professeurs de philosophie et avait aussi fortement contribué, à Montpellier, au fonctionnement de l'Agora des Savoirs.

Elisabeth était une militante exemplaire, activement engagée dans la défense de l'École Publique et de ses valeurs, d'un enseignement de qualité pour tous les jeunes, et du métier de professeur dont elle dénonçait avec tant d'énergie les remises en cause successives imposées par la politique gouvernementale.

Ses interventions brillantes, précises, toujours pertinentes et empreintes d'humour la faisaient respecter de l'administration et de ses interlocuteurs à tous les niveaux, du lycée Joffre jusqu'au ministère.

Son dynamisme, son rayonnement, ses qualités intellectuelles et humaines, son efficacité, la qualité de ses analyses comme la

chaleur de sa personnalité nous sont vite devenus indispensables.

Sa conception du rôle déterminant de notre syndicat et de l'importance des Services Publics dans un contexte politique particulièrement difficile a joué un rôle essentiel dans la formation des nouveaux militants et dans la construction d'une équipe militante active, soudée et compétente dans le département de l'Hérault.

Elisabeth n'a pas fini de nous manquer, à nous, ses camarades, ses amis.

Elle n'a pas fini de manquer à ses collègues du lycée Joffre et à tous ceux et celles qui ont partagé avec elle tant de combats communs.

Toutes nos pensées vont à son fils Yannis, à ses proches, à qui nous tenons à témoigner à nouveau toute notre sympathie et notre amitié.

B. DUFFOURG

# INVESTIR DANS L'ÉCOLE C'EST PRÉPARER L'AVENIR

## LE SNES, AVEC LA PROFESSION, ACCUSE !

### ... LE SNES, AVEC LA PROFESSION, PROPOSE !

*Les choix politiques sur l'école engage l'avenir de la jeunesse et la société de demain*

**D**ès la rentrée, le SNES avait appelé les collègues à la grève le 6 septembre pour exprimer par une action exceptionnelle et symbolique le rejet de la politique éducative et budgétaire du gouvernement.

Après la mobilisation unitaire et exemplaire contre la réforme des retraites injuste et brutale imposée par le gouvernement, il est indispensable de **relancer la mobilisation contre la politique de destruction organisée du Service Public d'Éducation**. Non par esprit de « boutique » ou par corporatisme, mais parce que, comme pour les retraites, les choix gouvernementaux sur l'École engagent l'avenir de la jeunesse et impriment la société de demain.

#### *Une politique éducative dévastatrice*

Cette politique se traduit non seulement par un budget de pénurie qui supprime 16 000 emplois dans l'éducation – dont 4 800 dans les collèges et les lycées, 117 dans notre académie pour 2272 élèves de plus ! soit un déficit réel de 223 postes – mais aussi par une **transformation profonde et idéologique de notre métier et de l'organisation du système éducatif**. Une transformation qui touche au cœur même de notre identité professionnelle et de nos missions de Service Public. Et c'est peut-être là l'essentiel. Car comment se résigner à une mutation idéologique qui met en œuvre le tri social et la sélection des élèves, le démantèlement du cadre national et le renvoi des responsabilités à l'échelon local par l'autonomie renforcée des établissements, la mise en cause des statuts des personnels...

Difficile en cette nouvelle année de souhaiter les meilleurs vœux professionnels

à la profession, tant se profile une rentrée 2011 catastrophique en tous points.

#### *Collèges, lycées éducation prioritaire...*

- **Le dispositif CLAIR** « expérimenté » cette année dans 105 établissements serait appelé à devenir l'unique « label » de l'éducation prioritaire et remplacerait les RAR (Réseau Ambition Réussite) et RRS (Réseau de Réussite Scolaire). Généralisant ainsi le recrutement par les chefs d'établissement, la mise en place de Préfets des études, échelon intermédiaire de direction marque de la nouvelle « gouvernance » des établissements, l'affectation possible des certifié-e-s et agrégé-es en primaire pour une partie de leur service, enfin l'abandon revendiqué des programmes nationaux pour une partie des élèves.

- De façon plus générale, l'imposition du **LPC (Livret Personnel de Compétences)** de façon à la fois autoritaire et locale cherche à graver le **socle commun** dans le marbre des exigences du **collège**. Conception utilitariste de l'apprentissage en contradiction totale avec la nécessité sociale et économique d'élever le niveau de qualification de toute une génération. **Le SNES continue de demander au Ministre l'abandon du LPC.**

- Au **lycée**, sans surprise, la 2<sup>nd</sup>e « Chatel » a rempli ses objectifs budgétaires : supprimer des postes en diminuant les horaires des élèves. Côté pédagogique, on cherche encore ses bénéfices, tant les enseignements d'exploration sans contenu et l'accompagnement personnalisé en classe entière ont montré leur incohérence.

Les premiers bilans de la réforme en 2<sup>nd</sup>e sont désastreux, et le cycle termi-

nal s'annonce encore plus flou. **Le SNES demande un moratoire sur sa mise en place en 1<sup>ère</sup> à la rentrée**, en particulier dans la voie technologique où les conséquences en terme de postes, de contenus d'enseignement, de formation des personnels sont dramatiques et obèrent la poursuite de la démocratisation du lycée que cette voie a permise depuis 25 ans.



Face à de tels bouleversements en profondeur du 2<sup>nd</sup> degré, la mobilisation générale s'impose. Le SNES l'organise et le Conseil National des 4 et 5 janvier a décidé d'un plan d'action destiné à relancer la mobilisation pour l'Éducation, qu'il propose à la FSU et aux autres fédérations de l'Éducation.

Première étape dans ce plan d'action samedi 22 janvier, avec la FSU et le collectif « L'éducation est notre avenir », où le SNES appelle à la réussite de la journée nationale de mobilisation contre le budget 2011 et ses conséquences.

#### *Mobilisons la profession et les parents*

Le SNES appelle la profession, dans les établissements, avec les parents et la population, auprès des partis politiques auxquels il s'adresse pour porter la voix de la profession, à construire une mobilisation massive permettant une grève majoritaire en février et le succès d'une grande manifestation nationale, à Paris, en mars.

Contre la politique éducative actuelle qui allie injustice et brutalité, imposons de l'ambition pour tous les jeunes !

Ne nous résignons pas ! **Et comme le crie Stéphane Hessel, indignons-nous !**



## PARTOUT, MOBILISONS-NOUS DÈS MAINTENANT POUR

**A**u-delà des nombreuses suppressions de postes qui vont une fois encore affecter notre académie et dégrader les conditions d'enseignement. Certes cela ne date pas d'hier, mais la rentrée 2011 est marquée par l'accélération de ce démantèlement de l'École Républicaine : contenus d'enseignement et des statuts des personnels ; mise en place de la réforme des lycées en 1<sup>ère</sup>, alors que les bilans de la 2<sup>ème</sup> sont catastrophiques : une formation des maîtres bradée, des stagiaires débordés, soumis à une pression et une souffrance professionnelle intolérable. Devant de telles agressions, le Snes pousse un cri d'alarme. Ça suffit ! Et lance dès maintenant un plan d'action pour défendre l'École, qu'elle soit. C'est de l'avenir de nos élèves, de nos enfants, qu'il s'agit ! Ne nous résignons pas ! Le 22 janvier dans les manifestations avec les parents

### LYCÉES

#### CADRAGE NATIONAL EN 2<sup>NDE</sup> ET MORATOIRE EN 1<sup>ÈRE</sup>

**A**près cinq mois de mise en œuvre, le temps de l'évaluation de la réforme en seconde est venu. Des IPR visitent les lycées de l'académie pour venir prendre le pouls de l'application de la réforme et décerner les bons ou mauvais points.

Cet empressement administratif à vouloir dresser un tableau positif de la situation ne doit pas tromper son monde : le bilan qui remonte des lycées démontre de grandes difficultés d'organisation pratique, des tensions lourdes sur les emplois du temps, des déceptions nombreuses des élèves et des familles autour de l'accompagnement personnalisé non rattaché aux disciplines, des structurations différentes autour des enseignements

d'exploration dans lesquels les collègues sont pris dans le piège insoluble de tenter de maintenir la qualité du travail des élèves (et son évaluation) dans des conditions horaires qui se dégradent. **Au global, le constat est celui d'une situation alarmante créée par la mise en place au pas de charge d'une réforme qui ne donne aucune satisfaction.**

Dès janvier, les commissions permanentes vont être appelées à travailler sur la mise en place de la réforme en première **avec son nouveau lot de suppression de nombreux moyens d'enseignement** (divisions communes pour les disciplines du tronc commun, mise à mal des filières technologiques, limitation des choix d'options pour les élèves,

suppression d'une heure de TPE et disparition programmée de nombreuses heures de première chaire). Par conséquence, les DGH prévisionnelles seront globalement à la baisse (-43 postes en lycées pour 559 lycéens de plus) et les postes seront mis à mal.

**Dans ce contexte, il faut réclamer dans chaque lycée (dans le cadre du Conseil d'Administration) la mise en place d'un cadrage national disciplinaire aux heures d'enseignement en groupe à effectif réduit et un recentrage de l'accompagnement personnalisé sur les disciplines en Seconde. En première le SNES demande un moratoire sur l'application de la réforme.**

### EDUCATION PRIORITAIRE

#### DU DISCOURS ... AUX ACTES MANQUÉS !

**En Éducation Prioritaire, voilà le genre de discours que le gouvernement nous tient aujourd'hui :**

Relevez-vous vraiment de l'éducation prioritaire ? Une mise à plat est nécessaire...

Vous perdez des élèves ? C'est bien la preuve de votre échec...

Inscrivez en internat d'excellence ceux qui le méritent...

Contentez-vous du socle commun pour les autres !

Présentez des projets mais triez-les bien parce que les moyens...

Assurez les missions des personnels qui vous manquent : devenez Préfet !

Postulez, acceptez un contrat, parce qu'enseigner dans les quartiers, c'est quand même particulier...

**Mais**, pour que l'égalité des chances ne soit pas qu'une expression

Parce qu'une Éducation vraiment Nationale est celle qui offre à tous les mêmes chances d'avenir

Parce que nous refusons une école à deux vitesses, image d'une France pareillement divisée

Parce qu'enseigner en éducation prioritaire est toujours un engagement

**Nous exigeons** la fin de l'assouplissement de la carte scolaire et une autre politique territoriale, pour une vraie mixité républicaine.

Des effectifs allégés en classe pour un suivi efficace des élèves en difficulté.

Un enseignement partout aussi ambitieux.

Du temps de concertation intégré au temps de service pour que les projets des équipes soient autre chose qu'une vitrine gouvernementale.

Des équipes éducatives à la hauteur des besoins : CPE, Copsy, infirmières, médecins scolaires...

Des mêmes règles de carrière pour tous : non à la contractualisation, aux lettres de missions et à l'évaluation au mérite.



### FORMATION DES MAITRES :

#### STAGIAIRES : GALÈRE POUR LES UNS, FORMATION POUR CERTAINS

**L**es stagiaires, en responsabilité devant leurs classes depuis la rentrée des vacances d'automne, font face à des situations d'exercice du métier très difficiles : les semaines de 7 jours ne suffisent pas pour arriver à construire des séances (souvent sur plusieurs niveaux et programmes), mettre en œuvre les apprentissages, prendre du recul et avoir un temps d'analyse efficace par rapport à leurs pratiques.

**Les services à temps plein sont la cause d'une très grande souffrance physique et morale, d'un stress important et des profondes inquiétudes sur leur**

**devenir dans le métier.**

À cette situation déjà très problématique pour un très grand nombre de nouveaux collègues, s'ajoute, pour certains, l'absence de perspectives en terme de formation. En effet, durant le mois de janvier, les stagiaires devaient tous partir en formation, et être remplacés, pour la plupart d'entre eux, par des étudiants en Master 2 préparant les concours de recrutement. Or, dans certaines disciplines, les étudiants en M2 sont beaucoup moins nombreux que les stagiaires et, dans d'autres cas, les étudiants en M2 ne se présentent pas sur leurs lieux de stage. Le château de cartes rectoral s'effondre alors.

Pas d'étudiant de M2 = pas de départ en stage de formation pour le stagiaire non remplacé = négation du principe de la formation pourtant inscrit, en droit, dans l'année de stage.

En fin d'année scolaire, en vue de la titularisation, il conviendra de tenir compte de cet état de fait. Le ministère serait bien inspiré pour la rentrée 2011 de remettre à plat cette réforme en installant les futurs fonctionnaires stagiaires dans une situation partagée entre un temps de service d'enseignement réduit (6h) et un temps de formation à l'IUFM (12h).

## L'ÉCOLE, NOS MÉTIERS ET L'AVENIR DE LA JEUNESSE

ement et d'apprentissage, ce sont bien les bases de l'Éducation Nationale telle que nous la concevons, juste et émancipatrice, qui sont attaquées pour tous : collège abandonné à un socle commun étriqué et ségrégatif ; éducation prioritaire laboratoire de la déréglementation des postes ; des non titulaires sans perspective de titularisation, malgré les promesses présidentielles.

Il propose à l'ensemble des fédérations de l'Éducation.

En janvier, en février dans la grève, en mars à Paris pour une manifestation nationale, crions notre colère et notre ambition pour l'École !

### COLLÈGES

#### GRAND NETTOYAGE DU « SOCLE » AU PLAFOND !

Dans cette période qui précède les CTPD de chacun de nos départements les collèges prennent connaissance un à un de leurs conditions de rentrée pour 2011. Même si l'on pouvait s'y attendre, les dotations sont effrayantes. Pour 1500 élèves de plus, 34 postes sont retirés des collèges de notre académie.

**Nous devons travailler pour plus d'élèves... et être moins nombreux !**

Pour maintenir le taux d'encadrement actuel avec les effectifs prévus, il va manquer 10 postes dans l'Aude, 32 dans le Gard, 60 dans l'Hérault, 6,5 en Lozère et 33,5 dans les P.O.

**C'est du jamais vu dans notre académie !**

Mais au-delà, de telles coupes budgétaires sont symptomatiques des choix de société que porte ce gouvernement. En effet, si on fait le lien entre cette asphyxie organisée de l'école et les

réformes en place (socle commun - initié dès 2005 par... Fillon, évaluation via les « pathétiques » livrets de compétences, contrats CLAIR sous contrôle de leurs préfets...) on voit bien qu'il y a la volonté affirmée de renoncement à mieux et plus d'école pour tous les élèves d'une part et mise à mal programmée de notre métier, de nos missions et de nos statuts d'autre part. La volonté de mettre au pas notre profession, de nous transformer de concepteurs en exécutants est bien présente, tout autant que la conception réactionnaire de « l'élève qui peut » et de « celui qui ne peut pas ».

Ce sont ces enjeux très idéologiques que révèlent, aujourd'hui plus que jamais, les questions de l'école. Nous devons nous en emparer et les mettre au cœur de notre campagne d'actions en janvier, février et mars.



### STI2D, STL, ST2A :

#### UN IMPÉRATIF D'AVENIR POUR LES FILIÈRES ET LES ENSEIGNANTS !

D'un côté les bons élèves pour l'enseignement général et d'un autre, les élèves « pénibles » ou « en difficulté » pour les lycées professionnels voire directement aux mains des patrons d'entreprise : une conception élitiste de la formation des jeunes que dénoncent le SNES et les enseignants de la voie technologique, voie de réussite s'appuyant sur des activités concrètes de TP et de projet qui a permis à bien des jeunes de prendre l'ascenseur social, dans le cadre d'une mixité sociale représentative de la société.

Les enseignants de ces filières partagent les objectifs affichés du ministère sur la voie technologique : augmentation du nombre de jeunes rejoignant ces filières, et perspectives de poursui-

te d'études dans le supérieur pour former davantage d'ingénieurs et de techniciens dont notre pays a besoin. **Mais ils veulent que ces objectifs soient réellement mis en œuvre et ne restent pas un simple affichage.**

À ce jour, l'impression des personnels est celle d'assister à un démantèlement doublé d'une grande improvisation. Sur les bases actuelles, de nombreux postes vont disparaître sans que rien ne soit prévu pour l'avenir. Cela rappelle ces entreprises dont les patrons partent laissant sur place quelques bons vieux outils, les savoir-faire et les personnels. De nombreux « paris » sont lancés avec des risques lourds pour les jeunes et les personnels. Les enseignants refusent aussi les

conditions de leur propre formation pour faire face aux nouvelles exigences des programmes car cette formation lourde, indispensable, doit être proposée à tous, avec des **décharges de service**. Aujourd'hui, on est en droit de se demander si l'objectif n'est pas de reverser tous ces enseignants dans un nouveau corps de profs de math-sciences-techno-projet-accompagnement-soutien ... ? Qui sème la galère, récolte l'aigreur et la colère.

**Dernière minute :** le recteur, le secrétaire général entourés de cinq autres responsables de ce dossier ont reçu le 10 janvier une délégation du SNES (compte-rendu sur le site du SNES : <http://www.montpellier.snes.edu/>)

### NON-TITULAIRES

#### METTRE FIN À LA PRÉCARITÉ : CHICHE !

Un an après les annonces de N. Sarkozy sur la fin de la précarité, les non titulaires, MA, CDI, contractuels... qui, pour certains, travaillent pour l'EN depuis plus de dix ans, attendent toujours. Les syndicats de la FSU, reçus en audience le 25 novembre, l'ont rappelé au ministre. Quant aux « négociations » prévues début 2011, G. Tron explique déjà qu'il n'est pas question d'un nouveau plan de titularisation ! Face à un gouvernement dont l'objectif avoué est de recourir toujours plus à la précarité, de développer les CDI et de recruter le moins possible de titulaires, le SNES et la

FSU exigent un plan de titularisation, accessible à tous, et dans l'immédiat un cadre collectif et transparent de gestion des non titulaires.

Le gouvernement devrait présenter un projet de loi au parlement. Trois pistes sont envisagées : fin des vacances, master en alternance pour les AED -pas pour les enseignants, CPE, Copsy, ce qui serait pourtant indispensable- et un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle à la place de l'épreuve écrite du concours interne, ce qui n'aura de sens que si les recrutements augmentent.

On le voit clairement : ce gouvernement n'agira pour la résorption de la précarité que s'il y est contraint par l'action et la mobilisation des personnels, et notamment des non-titulaires.

**L'action nationale du 20 janvier**, à l'appel de la FSU, la CGT, et Solidaires, **contre la précarité dans la Fonction Publique** a pour but de porter au premier plan de l'actualité et du débat politique, l'exigence de mettre fin à la précarité. Prenez-y toute votre part. Faites connaître publiquement la situation des non titulaires.

## DANS LE GARD

### LE SNES S'INVITE DANS LE DÉBAT POLITIQUE

**L**e mouvement de contestation de la réforme des retraites a démontré que nous sommes fort nombreux à réclamer une autre politique gouvernementale. Tout le monde l'aura senti, la contestation va aujourd'hui bien au-delà de la question des retraites. Pour résumer, disons que « de cette société-là, on n'en veut pas ! ».

La question est maintenant de savoir quel relais politique sera donné à cette expression populaire et syndicale. Car le rôle des syndicats s'arrête là où devrait commencer celui des partis politiques.

Le mouvement sur les retraites a, de fait, repoussé au second plan les questions spécifiques d'Éducation. L'arbre aura donc caché la forêt mais cela n'aura pas pour autant épuisé notre force de mobilisation. Aujourd'hui, nous devons rebondir sur la dynamique de réflexion et de contestation qui agite le pays depuis plusieurs mois en remettant sur le devant de la scène les thèmes qui nous préoccupent dans notre quotidien professionnel.

Il serait utopique hélas de voir en 2012 la fin de tous nos maux et il serait dangereux d'attendre jusque là sans rien dire et en priant pour que ça change ! Des partis politiques ont commencé à diffuser leur prose ; d'autres sont en train de construire leur programme. Et pour l'instant, cela se fait plutôt sans nous ! Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été présents sur tous les fronts ces dernières années : mobilisation contre les suppressions de postes, pour une autre réforme des lycées professionnels et généraux, contre l'assouplissement de la carte scolaire, la réforme de l'Éducation Prioritaire, la précarisation des personnels, l'alourdissement de la charge de travail, l'abandon du suivi médico-social des élèves...

Dans le prolongement de ces luttes, le Snes a donc décidé d'aller à la rencontre des partis politiques. Fort de sa représentativité dans les salles des profs, dans les conseils d'administration, dans les instances officielles, le Snes Gard, en toute indépendance, s'invite dans le

## CONGÉ FORMATION POUR L'ANNÉE 2011-2012

**Demande à formuler avant le 30 janvier 2011 sur internet (modalités et procédures sur le site du Snes académique)**

débat. Reste à savoir qui aura envie de nous écouter.

**Portée par les mandats du Snes, c'est la voix de la profession que nous avons décidé de faire entendre aux partis en préparation de campagne.**

Le secrétariat départemental

## DANS LES PO

### SE MOBILISER PLUS QUE JAMAIS !

**D**ans les PO comme ailleurs, le second degré est attaqué comme jamais. Le poison instillé depuis plusieurs années est en train de tuer le Service Public d'Éducation. Attaques contre le collègue (livret de compétences, histoire des arts, rapprochement avec les écoles primaires dans une « Ecole du socle commun » ...), réforme du lycée appliquée à la hussarde et dans un chaos indescriptible, ouverture d'une pseudo concertation sur les rythmes scolaires, dérèglementations élargies avec les établissements « CLAIR » (Villelongue des Monts et Sévigné par exemple), la « déformation » des enseignants mise en place cette année, la précarisation de nos métiers, les atteintes à la laïcité ... N'en jetez plus, la coupe est pleine ! Cerise sur le gâteau, nous découvrons les projets de suppression de postes pour la rentrée prochaine. A Perpignan, le CTPD se tiendra le jeudi 20 janvier. + 483 élèves en collèges entraînent 3 emplois de moins ! En lycée, sur l'académie, +559 élèves provoquent 43 emplois supprimés, soient 7 ou 8 dans les PO ... logique non ?

Face à cette remise en cause du droit à l'éducation pour tous, aux politiques de dérèglementation du ministère de l'Éducation Nationale, aux politiques d'austérité qui suppriment des postes, qui appauvrissent l'offre éducative et diminuent les moyens d'assurer une éducation de qualité pour tous, le SNES 66 appelle à la mobilisation le samedi 22 janvier avec un rassemblement à 10h30 devant la préfecture et une distribution de tract en

centre-ville, puis à des actions d'ampleur en février et mars permettant de construire une riposte à la hauteur des attaques dont l'école laïque et publique est l'objet. Personnels, parents, opinion publique : l'Éducation est l'affaire de tous ! Il s'agit d'un enjeu crucial dans la droite ligne de notre combat contre la réforme des retraites.

Mobilisons-nous comme les collègues du lycée climatique et sportif de Font-Romeu, victime d'une situation ubuesque car le rectorat, la région et le CREPS n'arrivent pas à s'entendre autour de l'utilisation et du paiement des installations sportives ! Un lycée sportif sans installations sportives et bientôt sans sportif, drôle de concept pédagogique non ?

M. MOLINER

## HISTOIRE DES ARTS ATTENTION A L'ESBROUFE !

**N**ous apprenons que, dans plusieurs collèges, les pressions se multiplient pour que les oraux relatifs à « l'Histoire des Arts » soient mis en place en dehors des cours. Le SNES, au-delà de sa demande globale de recadrage de la circulaire ministérielle, rappelle que ceux-ci doivent être organisés dans le temps de service et/ou dans le cadre de demi-journées banalisées... Ou, à défaut, rémunérés en heures supplémentaires sur la base du volontariat. Le secteur collègue du SNES-académique prépare un mail en ce sens à chacun de ses syndiqués.



## EN LOZÈRE

### RENTÉE 2011 : CURE D'AUSTÉRITÉ ET MISE À MAL DES ÉTABLISSEMENTS.

La dynamique du second degré public lozérien (+97 élèves à la rentrée 2010 par rapport aux effectifs constatés à la rentrée 2009) ne permet pas d'endiguer la politique destructrice développée par le ministère qui touche de plein fouet le Service Public d'Éducation en milieu rural.

En collèges 61 élèves en plus (de ceux présents à la rentrée 2010) sont attendus pour la rentrée 2011 ; en LP, 19 élèves en plus ; en lycées 60 et en postbac 1. L'attractivité des établissements publics demeure forte (+ 141 élèves attendus contre + 4 dans les établissements privés).

**Malgré cette dynamique positive, le département va encore perdre des postes d'enseignants à la rentrée prochaine : -2 en col-**

lèges sont déjà annoncés. Ces pertes d'emplois, alors que les besoins augmentent, sont une des causes de l'annonce à la presse de la **fermeture du collège de Sainte Enimie qui avait pris depuis deux ans la forme d'une UPP (solution alors justifiée pour assurer... sa survie)**. Nous veillerons à ce que les instances décisionnelles sur cette question (réunion extraordinaire du Conseil Général de la Lozère et CDEN extraordinaire) soient réunies, débattent et se positionnent clairement par rapport à ce qui pourrait être une vraie boîte de Pandore pour le ministère dans un département entièrement classé en zone de revitalisation rurale.

La mise en œuvre des réformes du bac pro 3 ans en LP devrait être source de retraits de postes en LP (parmi les -21 annoncés au

niveau académique) et pose déjà la question du **devenir de l'annexe du LP Peytavin ouverte au collège de Langogne**.

En lycée, la mise en œuvre en première de la réforme que nous refusons va contraindre les DGH, en seconde (où l'avenir de nombreuses options facultatives est menacé) mais aussi en première (construction d'un tronc commun disciplinaire destructeur et mise à mal des filières technologiques). La Lozère devra payer son écot aux 43 emplois supprimés dans les lycées de l'académie.

**Les mobilisations dans chaque établissement doivent être très importantes pour contraindre l'administration à reculer dans ses projets destructeurs.**

H. FUMEL

## DANS L'HÉRAULT

### MAISON BLEUE

Et dire que le parti présidentiel a failli, lors de sa fondation, se nommer « maison bleue » au lieu d'UMP ! Le nom aurait pourtant été bien meilleur...

Car le locataire, dont le bail se termine dans un an, loin de vivre « adossé à la colline », a, par contre bien jeté les clés, laissant la maison Éducation Nationale exsangue, vidée de sa substance par le dogme de la suppression de postes de fonctionnaires.

Selon les informations communiquées début janvier en CTPA, les collèges de l'Hérault verront leurs effectifs s'accroître de 650 élèves, soit l'équivalent d'un nouveau collège. Pour accueillir ces nouveaux élèves, l'administration, toujours soucieuse des deniers publics et d'un enseignement de qualité... **SUPRIME 23 postes!**

Il n'est pas besoin d'être devin pour voir les

conséquences de cette politique sciemment mise en œuvre : une dégradation sans précédent des conditions de travail des élèves et des personnels. Alors que les enfants du mini « baby boom » de l'an 2000 arrivent en masse dans les collèges du département (+564 élèves), plus rien ne justifie la « logique » ministérielle du « il y a moins d'élèves, donc on ne peut que supprimer des postes ». Si la profession ne réagit pas en masse, ce sera des classes à 30 sur tous les niveaux, conformément aux « fiches Chatel » qui avaient « fuité » au printemps dernier, en établissement rural comme urbain, en collège « tranquille », comme dans les collèges de la de plus en plus mal nommée « éducation prioritaire ». Il est inutile, ici, de décrire quelles seraient les conditions d'enseignement qui en découleraient.

Quant aux lycées, la répartition académique prévoit, pour 559 lycéens de plus... 43 postes de moins : quand le Snes disait que la réforme du lycée était destinée essentiellement à supprimer des postes...

Face à ces attaques contre un Service Public d'Éducation de qualité que le SNES et la FSU défendent bec et ongles, la profession doit, avec une première étape le 22 janvier, continuer à se mobiliser, afin de permettre la construction d'une grève majoritaire en février et une grande manifestation nationale à Paris en mars, pour défendre l'École Publique.

A. ROUSSEL

## DANS L'AUDE

### TOUJOURS PLUS DE PRESSION !

Un stage a eu lieu à Lézignan le 25/11 : 10 collèges et 5 lycées de l'Aude étaient représentés. Bilan sans appel : un mal-être au quotidien, une situation de plus en plus tendue avec les chefs d'établissement qui utilisent bien leur autonomie avec la même façon de gérer et de déréglementer, prêts à pressurer leurs personnels, que dans l'entreprise : documents administratifs communiqués tardivement, règles du C.A. et conditions de vote non respectées, refus de porter certains faits sur les P.V., multiplication des réunions en prévenant très tardivement, gestion par mails, entretiens individuels pour négocier avec les collègues au cas par cas. (Rappel: connaître ses droits et les faire appliquer est essentiel de même que ne jamais se rendre seul(e) à un entretien avec

un chef d'établissement.)

Si le relationnel est en perte de vitesse, la charge de travail, quant à elle, est très nettement en hausse. Dans les collèges, le livret de compétences, vrai souci du moment, transforme les enseignants en cocheurs de cases et interfère avec les apprentissages des élèves (Rappel : le SNES propose de ne pas les renseigner pendant les 2 premiers trimestres, de demander un moratoire. En cas de refus du ministre tout valider le 1er avril pour ne pas peser sur le DNB des élèves). Dans les lycées, l'application de la réforme Chatel en 2<sup>nd</sup>e a donné lieu en septembre la plupart du temps à une réelle pagaille qui a duré plusieurs semaines et là où l'emploi du temps et la gestion des groupes ont été mieux maîtrisés c'est « beaucoup de bruit pour rien » car

les bienfaits pédagogiques (s'il y en a) sont des plus minimes au regard du travail d'organisation et d'adaptation fourni par les collègues.

Quant aux stagiaires, pour tenir le choc, mieux vaut avoir eu une expérience de contractuel sinon c'est la panique et la gestion dans l'urgence. Une stagiaire travaille même dans 2 établissements à 40 kms de distance. Il manque des M2 pour remplacer les stagiaires en janvier : aussi certains envisagent de zapper leur formation. Jusqu'où ira le bradage de nos futurs profs?

Début des DGH à problèmes: le collège Cité de Narbonne perd une 6<sup>em</sup>e et demande une entrevue avec l'I.A.

M. CAZES

## LISTE D'APTITUDE ACCÈS AU CORPS DES AGRÉGÉS

La circulaire rectorale est parue le 5 janvier 2011. Sont concernés les professeurs certifiés, ayant 40 ans au moins au 01/10/2011 et justifiant de 10 années de services effectifs d'enseignement, dont 5 dans le corps actuel. Les certifiés relevant d'une discipline sans agrégation doivent postuler dans la discipline où ils ont le diplôme le plus élevé.

Les dossiers de candidature doivent comporter le **CV et une lettre de motivation**, à saisir en ligne via le serveur I-Prof. (Rubrique services/accéder à la campagne/compléter votre dossier/candidater). À chaque étape, pensez à effectuer une copie de votre écran ou à imprimer les éléments. Le CV et la lettre de motivation sont les seules pièces statutaires recevables et examinées en CAPA.

La saisie des candidatures est ouverte **du lundi 10 janvier au lundi 31 janvier 2011**.

Après la fermeture du serveur, les chefs d'établissement et les IPR émettent un avis (pour les enseignants du supérieur, c'est l'avis du président d'université).

Après consultation de la CAPA (en mars), les propositions académiques sont envoyées au ministère. La liste définitive des promus est arrêtée par le ministre en CAPN (fin mai-début juin).

Envoyez au Snes un double de votre dossier (CV, lettre de motivation, derniers rapports d'inspection) accompagné de la fiche syndicale disponible dans le supplément carrière de l'US.

<http://www.snes.edu/Fiches-syndicales.html>

M. GAY

## ACCÈS AU CORPS DES CERTIFIÉS

Sont concernés les collègues PEGC, AE, PLP et SPE sous certaines conditions d'âge, de diplômes

et de service. Saisie des candidatures sur SIAT jusqu'au 31 janvier.

## CERTIFIÉS

### AVANCEMENT D'ÉCHELON 2011

La CAPA s'est tenue le 4 janvier. Elle a examiné les dossiers des collègues promouvables au Grand Choix et au Choix entre le 1/09/2010 et le 31/08/2011.

Depuis plusieurs années, le SNES ne cesse de dénoncer l'effet pénalisant que constitue l'absence d'inspection pour les plus jeunes et les retards d'inspections pour les plus anciens. Ainsi pour le passage au 5<sup>ème</sup> échelon, 75% des collègues promus ont été inspectés alors que 75% des non promus ne l'ont pas été !

Les corps d'inspection semblent prendre néanmoins la mesure du problème en lien avec l'accès à la hors-classe. **La revendication d'une revalorisa-**

**tion des notes pédagogiques que nous portons depuis plusieurs années** fait son chemin et l'inspection a ajouté, en général, 1 point à la dernière note d'inspection des collègues promouvables au 11<sup>ème</sup> échelon n'ayant pas été inspecté depuis plus de huit ans. Mais cette disposition reste encore insuffisante car elle ne permet pas de retrouver une note pédagogique en adéquation avec son échelon actuel.

**Nous continuons à revendiquer pour tous les collègues, quel que soit leur échelon, le droit à pouvoir être examinés avec une note pédagogique revalorisée lorsque l'inspection a eu lieu il y a plus de 5 ans.**

Par ailleurs, nous avons fait réintégrer dans le tableau d'avancement des collègues qui avaient été oubliés par l'administration : **la fiche syndicale reste un outil efficace pour faire valoir ses droits.**

**Le travail de commissaires paritaires du SNES-FSU, élus lors des élections professionnelles par la majorité des collègues de l'académie, permet de faire avancer l'ensemble des dossiers individuels de carrière mais aussi d'obtenir des avancées collectives à travers des revendications telles que la réévaluation des notes pédagogiques pour un réel examen équitable de tous les collègues.**

F. DENJEAN-DAGA

Accès à l'échelon	GRAND CHOIX					CHOIX				
	Note	Anc. corps	Anc. éch	Mode d'accès	Âge	Note	Anc. corps	Anc. éch	Mode d'accès	Âge
5e	76.50	04a00m00j	02a00m00j	anc	13/12/81					
6e	79.50	06a00m00j	02a00m00j	GC	18/03/80	76.00	07a00m00j	02a06m00j	anc	12/09/63
7e	82.00	09a00m00j	2a00m00j	choix	10/09/76	79.00	09a00m00j	02a04m04j	-	-
8e	84.00	12a00m00j	02a06m00j	GC	05/02/74	81.00	12a00m00j	02a01m00j	-	-
9e	85.50	14a00m00j	02a06m00j	-	-	82.50	11a00m00j	03a10m04j	-	-
10e	88.00	09a00m00j	-	-	-	85.00	-	-	-	-
11e	89.00	21a00m00j	-	-	-	86.00	15a00m00j	04a01m23j	-	-

## AGENDA

**Mutations : CAPA vérification des barèmes INTER**

Copsy : 21 janvier

CPE : 26 janvier

Certifiés/Agrégés : 27 janvier

PEGC : 3 février

**Mutations : CAPN mouvement INTER**

Entre le 7 et le 17 mars

**CAPA Postes adaptés du 2d degré : 25 février**

**Accès par liste d'aptitude**

au corps des agrégés : CAPA 15 mars puis CAPN 24-26 mai

au corps des certifiés : CAPA 16 mars puis CAPN 23-24 juin

## NON TITULAIRES SITUATION ENCORE DÉGRADÉE

Dans notre académie, la situation des non titulaires reste catastrophique : pour faire face aux nombreux remplacements du début de l'année, le rectorat a recruté massivement des non titulaires, bien au-delà de ceux qui étaient déjà sur les listes. Cependant la gestion a manqué de rigueur et plusieurs non titulaires pourtant expérimentés sont restés sur la touche, ce qui remet en cause pour certains d'entre eux l'obtention d'un CDI, en contradiction avec les annonces gouvernementales de favoriser l'accès au CDI, et montre que la tenue d'un groupe de

travail sur l'affectation des non titulaires, que le rectorat continue de repousser, est plus que jamais indispensable. Passée la période de remplacement des stagiaires, de nombreux non titulaires se retrouvent au chômage, et pour ceux qui n'ont pas été appelés, les aides financières du rectorat sont épuisées. Les affectations à cheval sur 2 ou 3 établissements se multiplient, comme pour les titulaires, et le paiement des frais de déplacement nécessite un poste à l'année (BO du 9 septembre 2010).

M. VINCENT